

### PLAN D'AMÉNAGEMENT Feuille info régionale n° 4



## La 3<sup>e</sup> correction du Rhône et le secteur Sion – Chamoson

Des feuilles d'information accompagnent la publication pour information du Plan d'aménagement Rhône. Elles résument l'essentiel des informations selon trois volets: général, thématique et régional.

La 3<sup>e</sup> correction du Rhône est élaborée selon les principes du développement durable, en partenariat avec les communes et représentants des intérêts locaux. Cinq commissions régionales de pilotage (COREPIL) ont été constituées avec les partenaires régionaux pour définir leur vision du développement de la plaine dans leur région et accompagner l'élaboration du projet Rhône. Une brève synthèse du travail effectué en lien avec le projet de Plan d'aménagement est présentée pour chaque COREPIL ainsi que pour la Vallée de Conches.

#### FEUILLES INFOS GÉNÉRALES

1. Pourquoi une 3<sup>e</sup> correction du Rhône?
2. Comment protéger durablement la plaine?
3. Le Plan d'aménagement Rhône: c'est quoi?
4. Le Plan d'aménagement Rhône: infos pratiques et questions fréquentes

#### FEUILLES INFOS THÉMATIQUES

1. Infrastructures et cours d'eau
2. Agriculture
3. Nature, paysage, chasse et pêche
4. Environnement
5. Énergie
6. Territoire, risque résiduel et intervention d'urgence
7. Économie, tourisme, loisirs et culture, formation et sports

#### FEUILLES INFOS RÉGIONALES

1. Vallée de Conches
2. Brigue – Salquenen
3. Sierre – St-Léonard
4. Sion – Chamoson
5. Riddes – Evionnaz
6. St-Maurice/Lavey – Lac

### La COREPIL de Sion

regroupe les communes de Sion, Conthey, Nendaz, Vétroz, Ardon, et Chamoson, la Bourgeoisie de Sion ainsi que les représentants des milieux agricoles, industriels & touristiques et des pêcheurs.

Présidée par M. Claude Rapillard, pour le compte de l'Association régionale de Sion, les membres se sont réunis durant près de deux ans pour suivre l'élaboration du projet Rhône et élaborer un concept régional de développement de la plaine (CDP).

### Les enjeux territoriaux prioritaires en lien avec le plan d'aménagement du Rhône, selon la vision à long terme du CDP

Parmi les thèmes abordés et les enjeux territoriaux identifiés par le Concept régional de développement de la plaine (CDP), sont particulièrement liés au Rhône les enjeux territoriaux suivants:

#### Bramois-Borgne

Maintien du cœur agricole et de la césure non bâtie entre Sion et Bramois. Densification des zones à bâtir existantes et fixation d'indices de construction élevés pour d'éventuelles nouvelles zones. Maintien et revitalisation du bois à l'embouchure de la Borgne avec accès public. Coordination avec la région de Sierre.

#### Traversée de Sion

Maintien d'une utilisation mixte du territoire faisant cohabiter des industries non polluantes à haute valeur ajoutée et un habitat de qualité avec accès au Rhône. Réorganisation de la distribution des espaces résidentiels et industriels. La ville habitée se regroupe autour du Rhône et l'urbanise.

#### Sion – Les Iles

Utilisation de l'élargissement du Rhône pour améliorer le site dans son ensemble et renforcer le pôle loisirs en valorisant les synergies avec les valeurs naturelles existantes ou potentielles. Résolution de la problématique du parking et de la gravière des Iles. Amélioration et signalisation des cheminements qui convergent vers le site.

#### Morges – Riddes

Maintien d'un cœur agricole fort. Maîtrise de l'urbanisation. Revitalisation des bas-marais d'Ardon – Chamoson et aménagement du site pour la visite. Regroupement des zones industrielles vers les nœuds routiers et/ou ferroviaires.



### Les principales caractéristiques du projet de plan d'aménagement du Rhône

Actuellement, de nombreuses infrastructures urbaines sont construites à proximité immédiate des berges du Rhône et sont ainsi menacées par les crues du fleuve. Les quartiers de Vissigen, des Ronquoz, la zone industrielle de Chandoline et l'aéroport de Sion comptent parmi les zones les plus touchées en cas de crue.

Pour améliorer cette situation, le plan d'aménagement prévoit (cf. plan au verso):

- un **abaissement du lit du Rhône dans le coude de St-Léonard** afin d'augmenter la capacité d'écoulement du fleuve accompagné d'un aménagement de la rive gauche pour faciliter la gestion des débits excédentaires,
- un **élargissement sécuritaire minimal** à l'aval du coude de St Léonard,
- un **élargissement ponctuel à l'embouchure de la Borgne** pour permettre une mise en vitesse des écoulements et le maintien de l'abaissement du lit dans la traversée de Sion, pour faciliter le retour des débits excédentaires vers le Rhône (risque résiduel provenant de la rive gauche amont),
- un **abaissement du lit du Rhône** jusqu'à 1.5 m dans la traversée de Sion, et une mise à niveau ponctuelle des digues,
- un **élargissement sécuritaire minimal** à l'aval du Pont des Ronquoz,
- des **élargissements ponctuels aux embouchures de la Printse, de la Morge et de la Lizerne** afin de faciliter le transit des débits des affluents vers le Rhône, et des élargissements sécuritaires minimaux entre ces embouchures,
- un **élargissement ponctuel** à l'aval du poste de couplage de Chamoson.

Pour plus de renseignements sur cette région et ses liens avec la correction du Rhône, vous pouvez consulter le rapport de synthèse du PA-R3, chap. 7 et plans annexés, disponible auprès de votre commune et sur [www.vs.ch/rhone](http://www.vs.ch/rhone)

### PLAN D'AMÉNAGEMENT Feuille info régionale n° 4

